



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>95750</b>	De <b>M. Pascal Popelin</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > sécurité publique	<b>Tête d'analyse</b> > gendarmerie et police	<b>Analyse</b> > effectifs. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>10/05/2016</b> Réponse publiée au JO le : <b>28/02/2017</b> page : <b>1815</b> Date de changement d'attribution : <b>07/12/2016</b>		

### Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge M. le ministre de l'intérieur sur la répartition des nouveaux effectifs de policiers et de gendarmes créés et déployés sur le territoire national depuis le début de la XIV<sup>e</sup> législature. Alors que sur la période 2007-2012, pas moins de 13 700 postes ont été supprimés dans les rangs des forces de l'ordre, cet effort du Gouvernement a permis de redonner un peu d'oxygène aux effectifs opérationnels, qui ont eu fortement à pâtir de la réduction massive des moyens humains sur le terrain. Il a également permis de garantir les meilleures conditions de sécurité possible à l'ensemble des Français, tout en assurant un haut niveau de mobilisation de ceux qui sont chargés de les protéger, pour faire face à l'étendue de la menace terroriste qui touche le pays. Afin d'être en capacité de mesurer de manière concrète la réalité de ces nouvelles créations de postes sur le terrain, il souhaiterait en connaître la répartition précise qui en a été faite au sein des commissariats de la 12<sup>e</sup> circonscription de la Seine-Saint-Denis, dont il est le député, et plus particulièrement, au sein des trois circonscriptions de police qu'elle recouvre : Livry-Gargan/Coubron/Vaujours, Montfermeil/Clichy-sous-Bois et Le Raincy/Villemomble.

### Texte de la réponse

En préambule, il convient de préciser que la réduction des effectifs engagée sur le territoire national à partir de l'année 2009 a eu des conséquences sur plusieurs années, masquant ainsi les effets positifs des recrutements opérés depuis 2012 dont le réel impact n'est perceptible que depuis le courant de l'année 2014.